

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE SECURITE

**EXAMEN DU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
DES NATIONS UNIES SUR LA SITUATION AU SAHEL**

**Intervention de Son Excellence Monsieur
Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération internationale**

au nom du G5 Sahel

(Vérifier à l'audition)

New York, le 30 octobre 2017

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre Le DRIAN, mon cher Jean-Yves,
Monsieur António GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Sécurité,
Monsieur Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine,
Excellence Monsieur Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères de la République Togolaise, représentant le Président en exercice de la CEDEAO,
Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues du G5 Sahel,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Président du Conseil de Ministres du G5 Sahel, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, **Monsieur le Président du Conseil**, au nom de mes collègues ici présents du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, nos vifs remerciements pour l'aimable invitation et de vous dire combien nous sommes heureux de voir présider cette réunion importante du Conseil de sécurité, consacrée à la situation au Sahel.

D'emblée, je remercie la France, pour avoir fait du Sahel une des priorités de sa présidence du Conseil de sécurité et je salue la délégation française, sous le leadership de l'Ambassadeur François DELATTRE, pour la conduite exemplaire des travaux du Conseil durant ce mois d'octobre 2017.

Je saisis l'occasion pour saluer le travail remarquable accompli par l'Ambassadeur Tekeda Alemu d'Ethiopie et sa délégation à la tête du Conseil, le mois dernier. Nous attendons avec grand intérêt la présidence italienne du Conseil, dans les tout prochains jours.

Monsieur le Secrétaire général,

A mon départ de Bamako, votre ami, le Président Ibrahim Boubacar KEITA, m'a chargé de vous transmettre sa gratitude infinie, au nom de ses Pairs du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, pour votre engagement personnel et celui des Nations Unies en faveur de la stabilité et du développement des pays du Sahel. Votre présence ce matin à nos côtés et la pertinence du rapport que vous venez de présenter sur l'opérationnalisation et les activités de la Force conjointe du G5 Sahel traduisent cet engagement constant.

Les pays membres du G5 Sahel saluent l'analyse et les recommandations contenues dans votre rapport sous examen.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de sécurité,

Assurément, cette réunion arrive à point nommé, tant l'actualité brûlante au Sahel reste dominée, hélas, par des attaques terroristes et autres formes de crime organisé, qui endeuillent régulièrement nos populations et les forces nationales et étrangères, tout comme elles sapent tous nos efforts de développement.

Je voudrais ici remercier tous les membres du Conseil de sécurité pour la visite qu'ils viennent d'effectuer dans trois des cinq pays du Sahel, afin d'évaluer avec nous la situation sur le terrain, ainsi que les voies et moyens de soutenir les décisions que nos Chefs d'Etat ont prises pour conjurer les menaces multiples dans notre espace commun.

Cette visite ainsi que celle qui a eu lieu au Niger et au Tchad du 1^{er} au 7 mars 2017 a répondu à nos attentes. Car au cours des rencontres qu'elle a eues avec les Chefs d'Etat, les gouvernements, les autorités militaires et la société civile de nos pays respectifs, la délégation du Conseil de sécurité a eu l'occasion de mieux apprécier l'urgence de soutenir la Force conjointe du G5 Sahel, afin d'abrèger les souffrances de nos populations et de contribuer à la stabilité et au développement du Sahel.

En effet, la menace sécuritaire qui pèse sur nos Etats est un défi commun que nous avons en partage avec le reste du monde, du fait de ses causes, de ses manifestations et de ses incidences directes sur la paix et la sécurité internationales. Elle appelle donc une réponse collective de la communauté internationale et nous sommes heureux de constater que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général partagent cette responsabilité collective.

Pour notre part, la création de la Force conjointe du G5 Sahel constitue une réponse collective de nos pays, pour faire face à ces menaces communes, que sont le terrorisme, l'extrémisme violent, les trafics en tout genre, y compris de migrants. Je rappelle que cette force est endossée par l'Union Africaine et qu'elle bénéficie du soutien de votre auguste Conseil, à travers sa résolution 2359 (2017).

Je voudrais ici souligner que les actions de la Force conjointe du G5 ont vocation à être complémentaires de celles des autres forces déjà présentes dans la région, notamment la MINUSMA et la force française Barkhane. Et la montée en puissance de la force conjointe du G5 permettra de créer les conditions favorables pour la MINUSMA pour mettre en œuvre son mandat. S'y ajoute le fait que le Concept d'opérations stratégiques de la Force conjointe prévoit des mécanismes de coordination et d'articulation entre la mission de maintien de la paix des Nations Unies et cette opération africaine de paix.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à rendre opérationnelle cette Force. Déjà, des progrès considérables ont été réalisés par les Etats du G5 Sahel dans le processus de déploiement de la Force conjointe, avec l'accompagnement de l'Union Africaine (UA) et le soutien de nos partenaires. Et ce, malgré les défis de plusieurs ordres.

C'est ainsi qu'à l'actif de la Force se trouve l'inauguration, le 09 Septembre 2017, par Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, Président en exercice du G5 Sahel, du Quartier général de la FC-G5S basé à Sevaré. La visite de la délégation du Conseil de sécurité à Sevaré, le 22 octobre dernier, vous a permis de constater de visu que ce PC est déjà fonctionnel.

Le Poste de commandement du fuseau Centre de la Force est également prêt à Niamey au Niger. Et les dispositions sont en cours pour l'établissement des postes de commandement du secteur Est à Wour au Tchad et du secteur Ouest à N'beiket en Mauritanie.

De même, il convient de souligner la mobilisation des troupes nécessaires aux bataillons et leur équipement sur fonds propres au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Les premières opérations transfrontalières conjointes dans le secteur Centre seront bientôt lancées.

Cependant, pour atteindre sa pleine capacité opérationnelle, d'ici à mars 2018, la Force conjointe aura besoin d'un soutien bilatéral et multilatéral conséquent, en vue de la mobilisation des ressources pérennes et prévisibles. C'est tout le sens de notre demande en faveur du soutien multilatéral, y compris à travers les Nations Unies. Car, cette option reste la seule à même de garantir la prévisibilité et la pérennité des ressources ainsi que le soutien opérationnel à la Force conjointe sur le terrain.

Je rappelle ici que le budget de 423 millions d'Euros a été établi sur la base d'une évaluation réaliste et objective des besoins de la Force. C'est le lieu d'appeler tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux à participer à la « **Conférence internationale sur la sécurité et le développement au Sahel** », prévue le 14 décembre 2017 à Bruxelles. Je voudrais ici saluer les contributions déjà promises par l'Union européenne, la France, l'Allemagne, le Danemark ... et j'encourage les autres à faire de même.

Monsieur le Président,

En plus de la question du financement, la Force conjointe aura également besoin d'appui dans les domaines de la réalisation d'infrastructures, de moyens d'information et de communication, de matériel de lutte contre les engins explosifs, de formation, de capacités médicales et d'évacuation sanitaire ainsi que les transports aérien et terrestre.

Les pays du G5 Sahel saluent les options proposées par le Secrétaire général dans le cadre du soutien des Nations Unies à la Force conjointe, car nous estimons que ces options offrent une bonne base pour la prise en charge des besoins pressants actuels de la Force, en particulier l'option 1.

Je salue ici l'engagement du Secrétaire général à contribuer à la mobilisation des ressources et de l'appui nécessaires à la Force conjointe et j'appelle le Conseil de sécurité à faire de même, dans les meilleurs délais, notamment le volet appui au niveau multilatéral. Nous sommes disposés pour la mise en place d'un mécanisme de gestion transparente des moyens et des ressources mobilisés pour la force. De même, nous restons ouverts à toute proposition visant le renforcement de l'architecture institutionnelle et la consolidation des capacités de planification et de coordination de la FC-G5S, y compris l'affectation auprès du Secrétariat permanent du G5 Sahel d'experts des Nations Unies.

Je salue également le soutien du Secrétaire général en faveur de la mise en place d'un **Groupe de soutien au G5 Sahel pour encourager la coordination de l'appui international**, conformément au Concept d'opérations stratégiques de la Force.

Les Etats membres du G5 Sahel s'associent pleinement au Secrétaire général pour appeler le Conseil de sécurité à adopter « **un mandat robuste proportionné au degré de la menace dans lequel évolue la Force conjointe** », en vue de renforcer la capacité de cette dernière à remplir pleinement ses objectifs.

Aussi, voudrais-je ici donner l'assurance que **les opérations de la Force conjointe seront conduites dans le strict respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme**. Il s'agit là d'une question essentielle pour nous, car le succès de la Force conjointe requiert l'adhésion pleine de nos populations. C'est pourquoi, il est prévu un dispositif civil au sein de la Force conjointe dédié au respect des droits humains. Et nous restons ouverts à tout appui dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Je souhaite à présent souligner avec force que **le G5 Sahel n'est pas seulement le tout sécuritaire**. En effet, parallèlement au volet sécuritaire que je viens d'évoquer, le G5 Sahel accorde une **priorité de rang élevé aux questions de développement, de bonne gouvernance et de résilience des populations**. Le déploiement de la Force conjointe vise tout simplement à créer les conditions du développement, de sécurité et de paix durable dans la région, car nous savons qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans développement, et inversement.

C'est pourquoi, nous sommes en accord total avec le Secrétaire général que la réponse sécuritaire portée par la Force conjointe devra impérativement être complétée par une action sur le terrain du développement. Et c'est tout le sens du **Programme d'investissement prioritaire (PIP)** du G5 Sahel. C'est aussi tout le sens de **l'Alliance pour le Sahel**, qui vise les actions de développement économique, social, culturel, d'éducation et de dé-radicalisation.

Monsieur le Président,

A titre national, je tiens à renouveler l'engagement du Gouvernement, sous l'autorité du Président Ibrahim Boubacar KEITA, à diligenter la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Et je salue à cet égard l'adoption de la résolution 2374 (2017) établissant un régime de sanctions au Mali.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de sécurité,

Chers partenaires et amis du Sahel ;

Pour terminer, je voudrais souligner, encore une fois, que la détérioration de la situation sécuritaire dans le Sahel est extrêmement préoccupante. Nos populations sont fortement éprouvées dans leur vie quotidienne par l'insécurité grandissante et les fondements de nos Etats sont affectés. C'est la stabilité de la région qui est en cause. C'est la paix et la sécurité internationales qui sont en jeu.

Il faut une action résolue de la communauté internationale pour contenir cette menace régionale et internationale.

Nos cinq Chefs d'Etat ont joué leur partition en créant et en mettant les moyens disponibles à la disposition de la Force conjointe du G5 Sahel comme une réponse régionale à ces menaces transnationales. C'est une grande opportunité à ne pas manquer. Nous attendons que le Conseil de sécurité s'acquitte également de sa responsabilité principale, en accédant aux recommandations pertinentes du Secrétaire général, dans son rapport sous examen.

Je vous remercie de l'attention diligente que vous accorderez à cette demande pressante de nos dirigeants et de nos populations.

Je vous remercie.